



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 27 mai 2020

(4)

[Français]

En vertu de l'ordre du Sénat du 11 avril 2020, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, de façon virtuelle, à 11 h 30 [HE], sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*). Cette réunion est considérée comme ayant lieu dans l'enceinte parlementaire.

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Dasko, Forest-Niesing, Griffin, Kutcher, Manning, Martin, Mégie, Moodie, Petitclerc, Plett, Poirier, Omidvar et Seidman (13).

Autres sénateurs présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Black (Ontario), Cormier, LaBoucane-Benson, Lankin, C.P., Miville-Deschêne, Munson, et Pate (7).

Participent à la réunion : Keli Hogan et Joëlle Nadeau, greffières à la procédure, Direction des comités; Laura Munn-Rivard et Sonya Norris, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le vendredi 17 avril 2020, le comité poursuit son étude sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

TÉMOINS (par vidéoconférence) :

Unifor :

Jerry Dias, président national.

Migrant Workers Alliance for Change :

Syed Hussan, directeur général.

Syndicat des Agents Correctionnels du Canada :

Jeff Wilkins, président national.

Canadian Support Workers Association :

Miranda Ferrier, présidente, Canadian Support Workers Association, Ontario Personal Support Workers Association.

Workers' Action Centre :

Deena Ladd, directrice générale.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

Daniel Boyer, président.

La présidente fait une déclaration.

M. Dias, M. Wilkins et M. Hussan font des déclarations et répondent aux questions.

À 12 h 5, la séance est suspendue.

À 12 h 12, la séance reprend.

À 13 h 36, la séance est suspendue.

À 15 h 32, la séance reprend.

M. Boyer, Mme Ferrier et Mme Ladd font des déclarations et répondent aux questions.

Il est convenu que le comité procède à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 17 h 23, la séance est suspendue.

À 17 h 24, la séance reprend conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau